



Le mot du Maire
Liliane ANDRÉ

L'ARTRÉSISIEN

N°2 - JANVIER 2021

L'ÉDITO !

Cette année 2020 particulièrement éprouvante vient de se terminer ! Dans un contexte de crise sanitaire, les traditionnelles fêtes n'ont pas eu la même saveur. Habituellement, synonymes de festivités, cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie.

Le 2ème confinement entré en vigueur en novembre n'a pas été facile à supporter et je vous remercie pour le respect des mesures difficiles mais nécessaires. Les élus, les services municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public.

De nombreuses manifestations n'ont pu avoir lieu : repas d'associations, brocante, fête de la pêche, Run & bike, fête des écoles, fête de la musique, ball-trap, bourse aux jouets, repas des Seniors, marché de Noël,.... Nous avons pu maintenir la distribution du colis des Anciens mais sans le côté convivial habituel.

En termes de travaux structurants, les vestiaires sont achevés, nous attendons le moment opportun pour les inaugurer, des travaux d'amélioration d'acoustique à la cantine ont été réalisés, 4 rues communales ont été restaurées, un portail sécurisé a été installé à l'école, un hangar a été monté aux ateliers municipaux....

En matière de solidarité, nous avons mis en place un registre communal ; nous avons également remis au goût du jour un « concours » de décorations de Noël, planté des pommiers avec les parents des nouveau-nés de 2020, petites actions certes qui permettent néanmoins de créer du lien social entre les Artrésisiens.

Contactez la commune



COMMUNE
d'ARTRES
(59269)



Se rendre en mairie
7 rue de la fabrique 59269 Artres



Lundi au mercredi : de 9h à 11h
Jeudi et Vendredi : de 9h à 11h30



Par téléphone
03.27.27.14.17



Valenciennes
Métropole

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi matin : de 9h à 11h
Lundi, mardi, vendredi après-midi : de 15h à 17h
Mercredi après-midi : de 16h à 18h

 www.artres.fr

 facebook



Par mail



Commune Artres

mairie@artres.fr

2021 verra la réfection de la toiture de l'école et le remplacement des panneaux de façade, l'aménagement d'un espace ludique et sportif, les bâtiments municipaux seront raccordés au réseau fibre optique très haut débit privé, géré par Valenciennes Métropole qui intégrera la téléphonie et Internet, la pose d'écluses pour sécuriser les rues du Marronnier et de la Gare....

Des projets, nous en avons mais il faut rester prudent dans cette période incertaine. Je ne peux m'empêcher de manifester mon inquiétude au sujet de la situation économique, certaines branches sont plus touchées que d'autres et malgré des plans de relance, des artisans, des commerçants auront des lendemains difficiles.

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier 2021, la prudence nous oblige à prendre des mesures de sécurité pour votre santé. Ce moment était très important à mes yeux, instant d'échange, de retrouvailles, de convivialité.

Je profite de la parution de ce bulletin municipal pour vous présenter en mon nom, en celui des élus qui m'entourent des vœux de santé, de prospérité, de joie, des vœux qui jamais n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits.

Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que rapidement, nous retrouvions nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, de liberté qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2021 !

Liliane ANDRÉ



Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,
mais nous l'empruntons
à nos enfants.

Terre des hommes

Antoine de Saint-Exupéry

Liliane André, maire d'Artres
et le Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs
vœux pour 2021.



VESTIAIRES ET CLUB-HOUSE

Les vestiaires construits par des bénévoles il y a une soixantaine d'années, étaient très énergivores et ne correspondaient plus aux besoins actuels.

Les subventions ont été sollicitées auprès du Département du Nord, de la Fédération du Football et de Valenciennes Métropole.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les différents organismes pour leur soutien financier.



Le nouveau bâtiment abrite deux vestiaires pour les joueurs, un vestiaire pour l'arbitre, un club-house, deux toilettes, dont un équipé aux personnes à mobilité réduite (PMR), une surface technique.

Une citerne de 10m³ a été installée pour récupérer l'eau de pluie (solution économique et écologique) pour alimenter les chasses d'eau et les robinets extérieurs.



CLUB HOUSE



TECHNIQUE

VESTIAIRES



Dépenses : 343 414 € TTC

Subventions attendues :

103306€ Département du Nord

60800€ Valenciennes Métropole

35000€ Fédération Française de Football

Reste à charge pour la commune : 144 308 €

CRÉATION D'UN ABRI COMMUNAL

Dans le but de protéger le matériel communal, la municipalité a fait l'acquisition d'un abri.



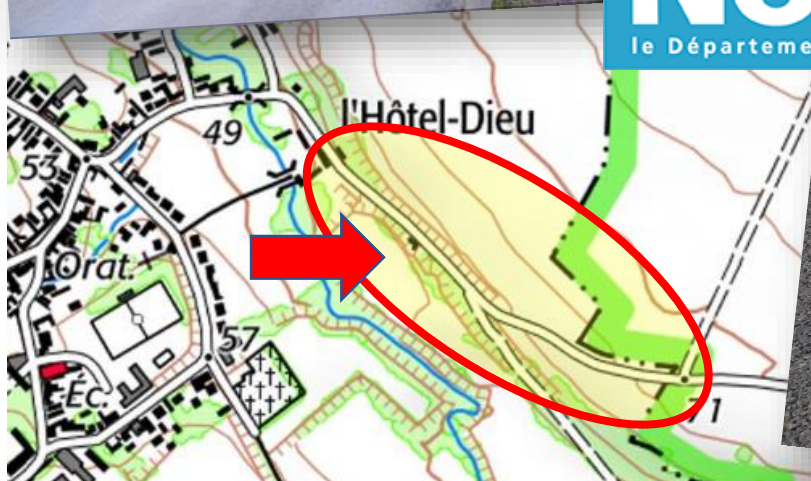
Dépense : 6900€



RÉFECTION D'UNE PORTION DE LA ROUTE VERS MARESCHE



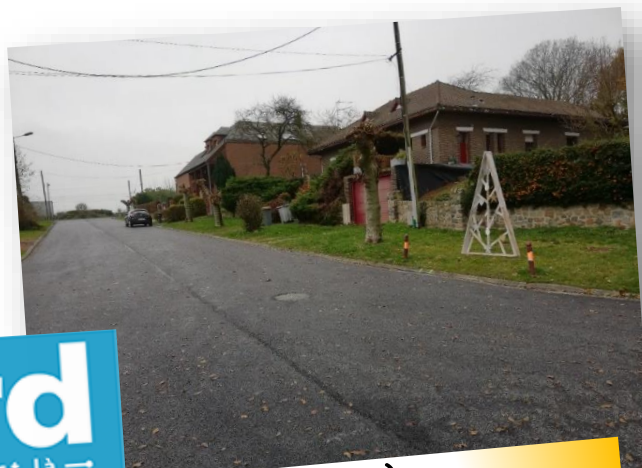
Nord
le Département est là →



RÉFECTION RUE ET PLACE DE L'ANCIENNE GARE.



Nord
le Département est là →



APRÈS

AVANT

Rabotage du revêtement existant, remise à niveau du terrain pour réaliser la couche d'assise de la rue et de la place.

RÉFECTION CHEMIN GEORGES D'HAUSSY.



Pose de bordures. décaissement du terrain pour réaliser la couche d'assise du chemin.



BORDURES
Dépenses :
23 524,28€ TTC



APRÈS

RÉFECTION RUES DU PONT ET DE PRÉSEAU



RUE DU PONT



La réfection des rues du PONT et PRÉSEAU a été réalisée par les services du Département que nous remercions vivement.

Nord
le Département est là →



CROISEMENT
RUES DE MARESCHE /
DE PRÉSEAU / DU PONT

RÉFECTION DE LA RUE DU MOULIN



DÉPENSES TOTALES DES RUES:
74 802,24 € TTC
Subventions attendues :

Département du Nord : 31 167,60€
Valenciennes Métropole: 16 704,59€

TOTAL
à charge pour la commune
50 454,23 € TTC

Nord
le Département est là →

Valenciennes
Métropole

La municipalité est intervenue auprès d'ENEDIS afin de procéder à une phase d'élagage des arbres et des branches qui se trouvaient dans les câbles électriques EDF de la rue de la Gare.

Leur mouvement ou leur chute occasionnés par le vent peuvent créer des courts-circuits.

Une seconde phase est prévue début Janvier 2021,

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Si un arbre menace une ligne ou si une branche est tombée sur une ligne, ne vous approchez pas et prévenez notre service « dépannage » :

09 726 750 59

CONSEILS PRATIQUES ENEDIS

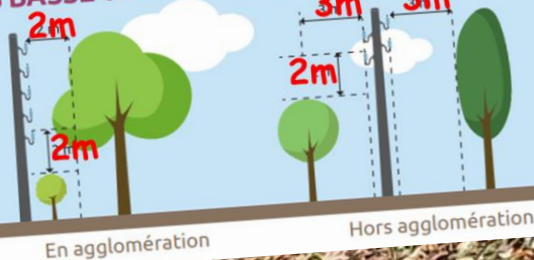
- Aux abords des lignes électriques, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Entretenez régulièrement votre végétation.

Si la végétation est dans la zone d'emprise,
il faut contacter ENEDIS
au **09 70 83 19 70**

- Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Distances à respecter entre la végétation et les réseaux.

LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



RÉNOVATION DU CHÂTEAU D'EAU

Ces travaux impactent la réception du réseau Orange.
La société Orange y a remédié en posant des supports antennes provisoires, toutefois des coupures restent possibles durant les travaux.
(fin de l'opération prévue en avril 2021)



**Vue interne
échafaudage**



Ces travaux réalisés par Noréade (Nord, assainissement et distribution d'eau) concernent l'intérieur de l'édifice (étanchéité des cuves, le changement des différentes conduites, la remise aux normes) mais aussi l'extérieur (ravalement et peintures, étanchéité).



**Réfection
des tuyauteries et
des composants.**

**Contrôle des
tuyauteries enfouies
et datant de 1958**



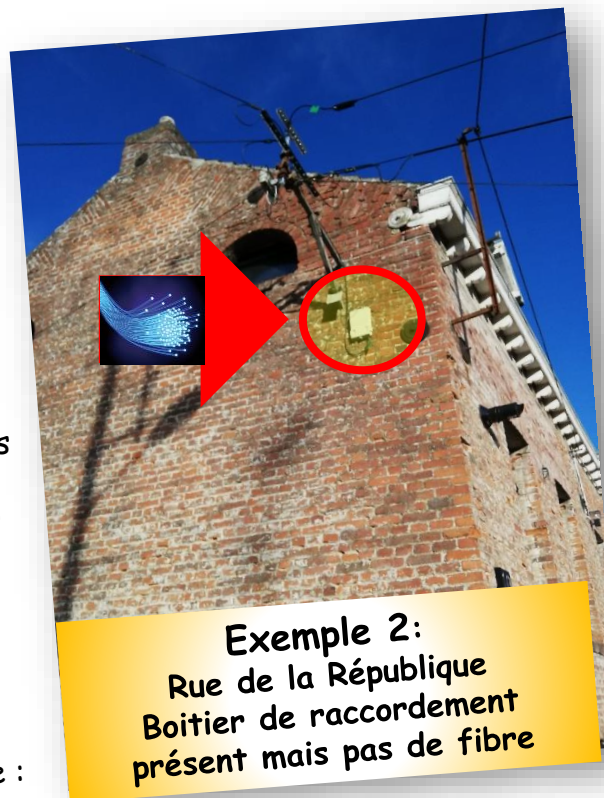
Le château d'eau date de 1958, mesure 37 m (30 m pour la tour et 7 m pour la cuve, au sommet). Son volume est de 600 m³. Il approvisionne en eau ARTRES, SEPMERIES et MARESCHEs.



Exemple 1:
Rue de la République
Boîtier de raccordement
présent mais pas de fibre

Valenciennes Métropole, Orange, et la **municipalité** se sont réunis en visio-conférence pour examiner l'avancement du déploiement de la fibre optique sur Artres.

Cela a permis de remonter les questionnements légitimes de certains Artrésiens non éligibles qui s'interrogent sur l'évolution de ce déploiement.



Exemple 2:
Rue de la République
Boîtier de raccordement
présent mais pas de fibre

Certains logements ne sont pas encore éligibles à la fibre :

- Des problèmes de supports (exemple rues Gambetta , Gare et Pont),
- De passage de câbles dans les fourreaux,
- De soucis d'installation des boîtiers de raccordement optiques,
- De demande d'autorisation auprès du propriétaire pour l'installation sur le mur de la façade.

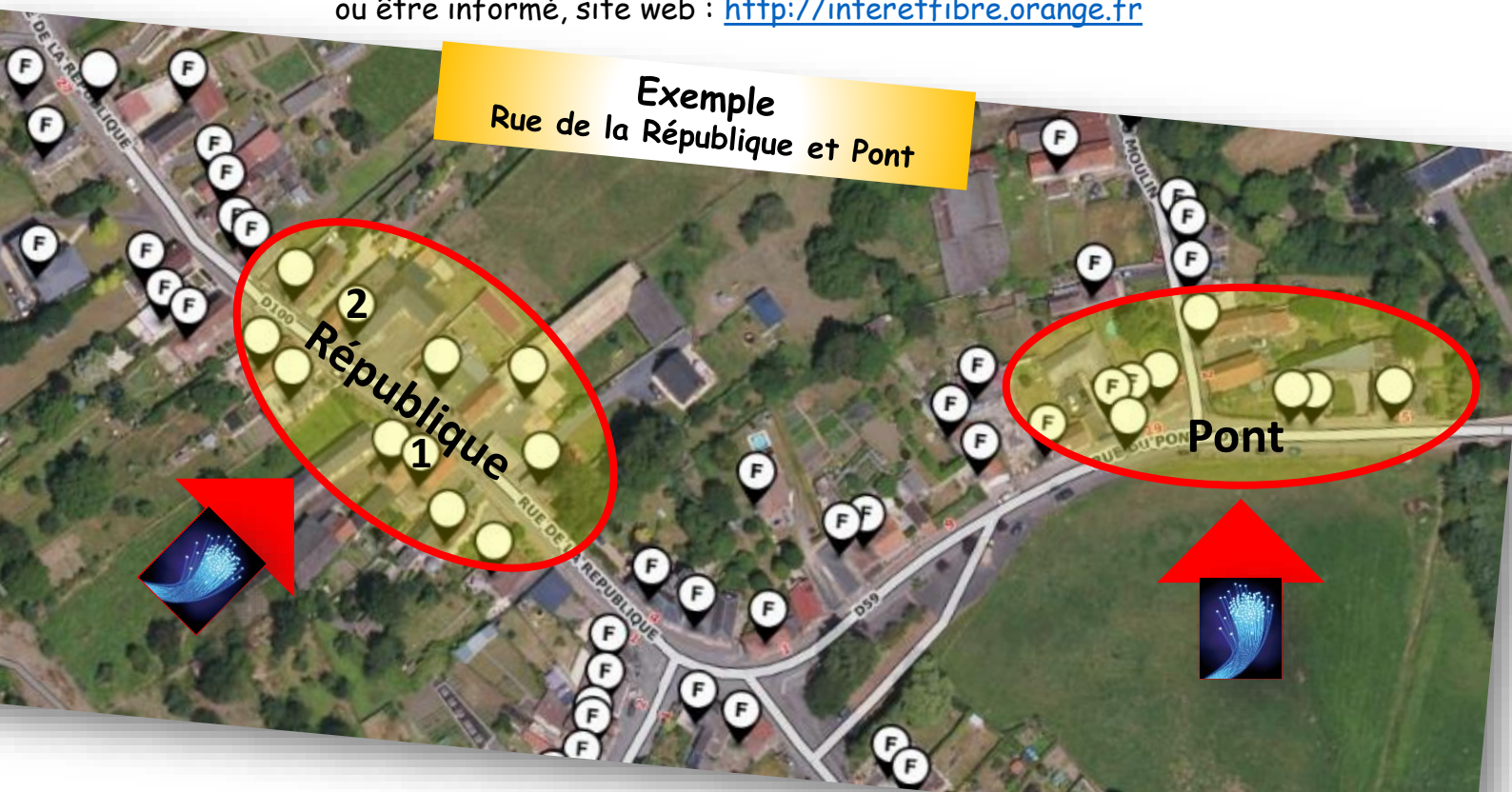
Le logement ainsi que ceux de vos voisins ne seront pas éligibles à la fibre et peuvent être décalés de 6 mois le temps de l'autorisation (1 boîtier peut desservir une dizaine de foyers)

- Etc...

Si vous souhaitez vérifier l'éligibilité de votre logement :

site web : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

ou être informé, site web : <http://interetfibre.orange.fr>



Exemple
Rue de la République et Pont

Registre Communal des personnes vulnérables (RCPV)



27 personnes de plus de 75 ans se sont inscrites sur le RCPV. Des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont pris contact avec ces personnes pendant la pandémie.

Nous rappelons que ce registre s'adresse aux personnes de plus de 65 ans.

Si vos souhaitez vous inscrire, il suffit de contacter la mairie.

Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgence, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple, dans le cas de canicule, pandémie, épisode neigeux...

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante).

BOÎTE À LIVRES

Conçue dans les ateliers municipaux depuis quelques mois, la boîte à livres se sentait emprisonnée, même si elle y était au chaud.

Elle a désiré sortir de son confinement, être installée à la place qui lui était réservée.

Aujourd'hui, c'est chose faite mais malheureusement, elle ne pourra pas être opérationnelle puisque comme nous, elle subit les mesures liées à la pandémie.

Le principe ?

Je prends un livre, je le lis, je le redépose.....

je referme bien la porte.

Accès libre gratuit, 24h/24

S'adresse aux adultes et aux enfants .

Le but ?

Favoriser les échanges, le partage, encourager la lecture....

Pour l'alimenter, vous pouvez faire don de romans, de BD, de magazines (en bon état). Les déposer à l'accueil de la mairie pour faire un contrôle (pas de livres tendancieux, osés...).

Rappel : horaires d'ouverture de la bibliothèque située rue des Écoles : **samedi de 10h45 à 11h45.**

La boîte à livres se situe face à la mairie fixée sur le mur de la salle des fêtes



LA RESTAURATION SCOLAIRE

La commune d'ARTRES a participé au lancement du groupement de commandes pour la restauration scolaire afin de répondre à la **loi EGALIM** et de bénéficier de tarifs de groupes.

Le groupement de commandes coordonné par la ville de VALENCIENNES a attribué le marché public à la société API restauration.

Dès la rentrée de janvier 2021, les écoliers de l'école de la Rhônelle bénéficieront de repas à 4 composants avec un taux d'alimentation durable à 25% (produits locaux, bio, de qualité...) pour rapidement passer à 50 %.

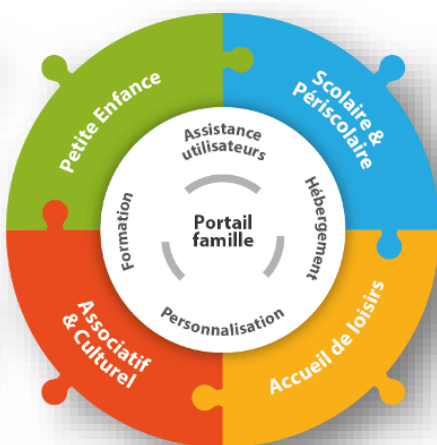


La **loi EGALIM** vise à favoriser une alimentation saine, durable pour tous, à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Les objectifs :

- 50% DE PRODUITS RÉPONDANT À UN CRITÈRE DE QUALITÉ
- 20% DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un portail famille



Scolaire & Péri-scolaire

Module Scolaire
Module Péri-scolaire

Accueils concernés :

- Ecoles
- Garderie matin et soir
- Cantine
- Péri-scolaire

Un portail familles devrait être mis en place rapidement pour réserver les repas, les créneaux de l'accueil péri-scolaire.



Un logiciel de gestion de la cantine scolaire et accueils péri-scolaires

Cela permettra une démarche simple, efficace et rapide permettant à la municipalité et aux familles de traiter les demandes d'inscription des enfants.

HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Jour d'ouverture	Horaire Agence Postale Communale	Horaire Mairie	
		Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mardi	9h à 11h	9h à 11h	15h à 17h
Mercredi	9h à 11h	9h à 11h	16h à 18h
Jeudi	9h à 11h30	9h à 11h30	Fermée
vendredi	9h à 11h30	9h à 11h30	15h à 17h

Le recensement citoyen: tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de vos 16 ans, le recensement citoyen (ou militaire) vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre [recensement citoyen ou militaire](#) : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la [Journée Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#).

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le [Parcours Citoyenneté](#) et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la [Journée Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#),
 - d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.
- Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** vous permet :
- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, [permis de conduire](#)
 - de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

> à la mairie de votre domicile

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ÉCOLE DE LA RHÔNELLE



Madame TYTGAT

Madame WAILLIEZ

Madame KRIBI

Madame BERLEMONT

Directrice de l'Ecole de la RHÔNELLE :
 Madame TYTGAT
 Classe de TPS, PS, MS, GS: Madame KRIBI
 Classe de CP/CE1: Madame WAILLIEZ
 Classe de CE1/CE2: Madame BERLEMONT
 Classe de CM1/CM2: Madame TYTGAT
 AVS NACERRA
 APE MARION
 MSC INES



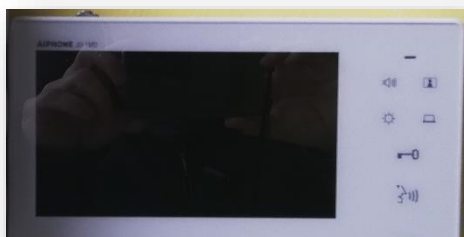
AVS NACERRA
 Auxiliaire de Vie Scolaire

APE MARION
 Assistante Accueil petite enfance

MSC INES
 Mission de Service Civique dans l'Éducation Nationale

TRAVAUX ÉCOLE

Afin de sécuriser les accès de l'école et permettre de gérer à distance les entrées et sorties exceptionnelles, la municipalité a installé un portail avec sonnette et visiophone à l'entrée de l'école situé rue de la Fabrique, côté mairie.



Écran de visualisation et de commande d'ouverture depuis la classe.



Dépense totale :
 6 200,76 TTC

NOEL DES ENFANTS



Classe de Madame KRIBI

Vendredi 18 décembre, les enfants de l'école de la Rhônelle ont été surpris par l'arrivée du Père Noël qui a fait une halte dans l'établissement..



Madame le Maire, Liliane André et les adjoints ont profité de la venue du Père Noël pour distribuer à chaque enfant une coquille, des fruits et des friandises.



Classe de Madame WAILLIEZ





Classe de Madame BERLEMONT



Photos du Père Noël avec les enfants heureux de le rencontrer.



Classe de Madame TYTGAT



Depuis la rentrée du 2 novembre, le masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans.

Le 5 novembre, le CCAS d'ARTRES a remis 5 masques réutilisables à chaque enfant de l'école de la Rhônelle afin de respecter les gestes barrières.

Ces masques sont colorés, adaptés au visage de l'enfant, efficaces et supportables.

Ils sont fabriqués en France par une petite entreprise locale. Une notice d'utilisation a été donnée lors de la distribution.

Pas facile de faire porter aux enfants un masque aussi longtemps !
Tous nos encouragements aux enseignantes que nous remercions pour leur investissement, qui font le maximum pour accueillir "nos chères têtes blondes" dans des conditions optimales de sécurité.

Remerciements également au personnel municipal qui veille chaque jour à la désinfection des locaux.
Prenez soin de vous et de votre entourage !!!



DESSINS POUR LA CARTE DE VOEUX

La municipalité a sollicité les élèves de CM1/CM2 de la classe Madame TYTGAT et demandé de dessiner la carte de vœux 2021.

Le thème retenu : « Sauvons la planète », thème cher au cœur des enfants s'articule également au projet d'école autour du développement durable, du respect de la planète et des gestes éco-citoyens.

Cela les a fortement inspirés et ce fut difficile de faire un choix....



EWENN / CELYA



**EDEN / GASPARD
MAXIME / GABIN**



SÉLÉNA



EWENN



CELYA / EWENN



SÉLÉNA / MAEVA



**MELINE R / ANAE
MELINE S / LYLOU**



MELINE R



REMY / MATHIS / ARTHUR



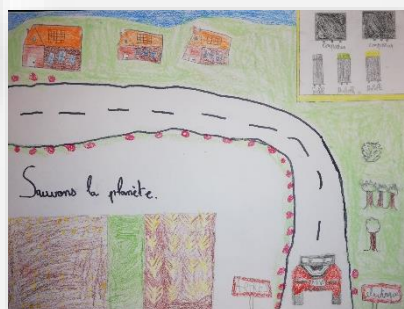
**MELINE R / ANAE
MELINE S / LYLOU**



MATHIS / ARTHUR



CELYA



**MAXIME / GASPARD
GABIN / EDEN**



ARTHUR

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En ce 11 novembre 2020, les contraintes de la crise sanitaire ont limité le nombre de présents aux commémorations de l'ARMISTICE de 1918.

Malgré ces contraintes, un temps de recueillement devait être maintenu pour rendre hommage aux combattants et aux victimes de la Grande Guerre.



En présence des Anciens Combattants d'ARTRES, nous nous sommes recueillis au cimetière des Anglais où chaque tombe a pu être fleurie grâce à la générosité d'Auchan Valenciennes qui a offert ses invendus aux communes avoisinantes.



Ensuite, toujours en comité restreint, un hommage a été rendu à tous les « Morts pour la France » au Monument aux Morts : lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, minute de silence, Marseillaise.....

Hommage qui nous rappelle que le 11 Novembre n'est pas qu'un jour férié mais que c'est un jour où nous ne devons pas oublier que des enfants, des femmes et des hommes sont morts pour notre liberté....

COLIS DES SENIORS



La pandémie que nous vivons aujourd'hui ne nous a pas permis de recevoir les Seniors comme à l'accoutumée pour la distribution des colis de Noël.

Habituellement, c'est avec vin chaud ou chocolat que nous accueillons nos seniors, c'est un plaisir de les retrouver dans la salle des fêtes.



Le repas des seniors n'a pas pu être organisé cette année, nous avons donc gâté davantage nos seniors et préparé 196 colis.

Aujourd'hui, nous les avons reçus en respectant les gestes barrières et nous leur avons remis leur colis...

Certains ont préféré que nous leur déposions à domicile et nous pouvons les comprendre.



Nous espérons qu'en 2021, nous puissions de nouveau faire de ce moment un instant festif riche de communication, de rigolades (comme nous a habitué une certaine Alfreda qui se reconnaîtra).

A vous tous, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et espérons que l'année 2021 vous apportera à tous joie et santé !

CÉRÉMONIE DU 05 DÉCEMBRE



Depuis 2003, le 5 décembre de chaque année honore les « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage aux soldats et civils morts pour la France durant ces conflits, mais également aux rapatriés et anciens supplétifs recrutés temporairement pour renforcer les forces régulières.

Liliane ANDRÉ , Maire d' Artres, a lu le discours du ministre délégué auprès de la ministre des Armées :

« En cette journée nationale, la République renouvelle solennellement son hommage aux morts pour la France ...

...La nation se souvient de toutes les victimes, civiles comme militaires, de ce conflit qui brisa tant de destins et générera tant de violence...

...De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes. 70 000 ont été blessés, plus de 25 000 sont tombés pour la France.... »

(discours complet sur le site et sur Facebook « Commune Artres ».)

Le Président des anciens combattants, René BARA, n'a malheureusement pu s'y rendre, en raison d'un souci de santé.



LES Z'HÉROS DÉCHET



Les Z'héros déchet
Programme des ateliers
2^{eme} semestre 2020

Les ateliers récup
Atelier parents-enfants : fabriquer son jeu en récup 6-10 ans
7 octobre - 16h à 18h >> Inscription 03 27 27 14 17
Artes : Salle des fêtes - 7, rue de la Fabrique

Mes produits fait maison
Produit multi-usage
28 novembre - 10h à 12h >> Inscription 03 27 27 14 17
Artes : Salle des fêtes - 7, rue de la Fabrique

ANNULÉ
COVID-19



La municipalité a accueilli un atelier organisé par Valenciennes Métropole dans le cadre du "z'héros déchet". Seuls 4 binômes pouvaient participer vu le contexte COVID-19.

Pour le 7 octobre, l'atelier gratuit « les ateliers récup » était basé sur la création de jeu à partir d'objets de récupération.

Pour le 28 novembre, l'atelier « produit multi-usage » a malheureusement été annulé pour raison sanitaire.

Les activités réalisées ont permis de développer la créativité personnelle des enfants. Ces activités manuelles « zéro déchet » réalisées en famille ont séduit aussi bien les petits que les grands. Les enfants ont pu créer un jeu de cartes avec sa boîte de rangement suivant un modèle à reproduire sur des cartons de récupération et la fabrication d'une fleur lotus en papier qui s'ouvre dans l'eau... 😊





Le Marronnier



Place de la Fontaine

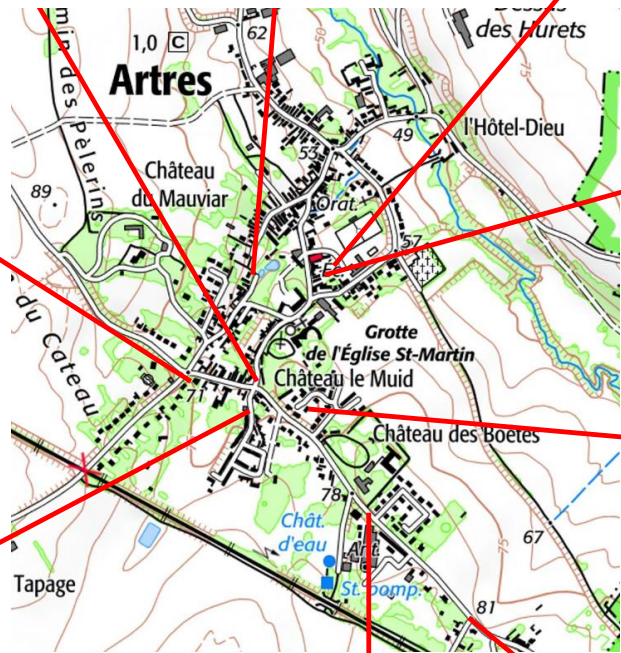


Salle des Fêtes

En dépit des contraintes liées à la crise sanitaire, la municipalité a souhaité garder l'esprit et la magie de Noël en installant des sapins dans les rues et en faisant participer les habitants à la décoration de leur maison pour donner un air de fête.



Rue du Tapage



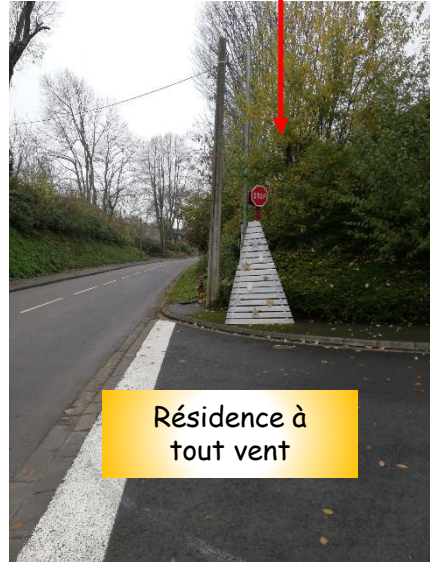
Mairie



Cité du Marronnier



Résidence la Drère



Résidence à tout vent



Rue de la Gare

Des rues habillées de sapins originaux !

DÉCORATION DE MAISONS



Préau



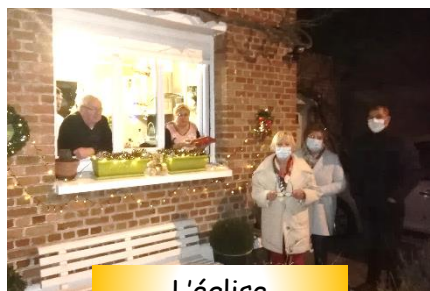
Drère



République



Viewarde



L'église



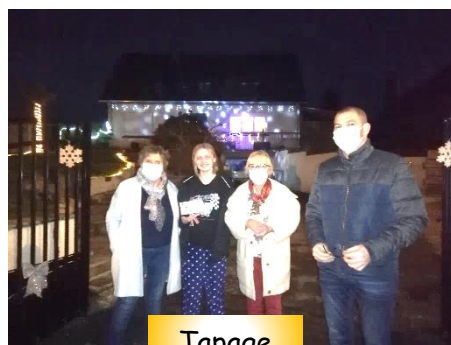
Marronnier



Derrière les haies



Fontaine



Tapage



Préau



République



Gambetta



Gambetta



Drère



Gare

Un grand bravo à tous les candidats qui ont participé à ce premier concours de décoration de Noël ! Madame le Maire et les adjoints ont remis à chaque participant un cadeau.

PLANTATION DE POMMIERS

Pour souhaiter la bienvenue des nouveau-nés du village, la municipalité désirait planter des arbres.

Pas aisé de trouver une date adéquate, il pleut, ce n'est pas le bon moment, nous sommes confinés.....



Enfin, la date est choisie, ce sera le 2 janvier pour les bébés de 2020 avant que « d'autres bouts de chou » ne pointent leur nez.

L'endroit ? Nous n'avons pas de terrain, qu'à cela tienne, ce sera au bassin de rétention !

Les invitations sont lancées ; sur 10, 7 retours positifs.

Par ce froid hivernal, après une bonne gelée, voilà l'expédition arrivée sur le site.

Pourquoi planter un arbre ?

C'est un geste durable et symbolique.
L'arbre est un signe de vie qui commence.
L'arbre grandit au même rythme que l'enfant.
Il s'agit d'apprendre à l'enfant à respecter la nature, son arbre et à suivre son développement.

Pourquoi un pommier ?

Dans la mythologie, le pommier est un arbre solaire.
La pomme est le fruit de l'immortalité et le pommier symbolise l'amour, la confiance, la gratitude, la fécondité, la beauté, la sagesse....



A vos bûches !

Dans quelques années, peut-être pourrons produire notre propre jus de pommes ?
BIO bien évidemment....

Dans quelques jours, Aaron, Romy, Charly, Elie, Alix, Zelda, et Wyatt recevront un diplôme de parrainage avec leur photo.



AARON



ROMY



CHARLY



ELIE



ALIX



ZELDA



WYATT

Sensibilisation en matière de vols commis au préjudice des personnes âgées!

Nos conseils

- Si une personne se présente à l'interphone ou à votre porte, **utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.**
- Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui **une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.**
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de **solliciter la présence d'un voisin et suivez-la en permanence.**
- Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous et **ne divulguez jamais l'endroit où vous les cachez.**
- **Ne signez aucun document** dont vous ne comprenez pas clairement le sens.
- D'une manière générale, **ne restez pas seul**, gardez le contact avec vos voisins et votre entourage. Si possible, **conservez toujours un téléphone** à portée de main.

En cas de vol, d'urgence ou même de comportement suspect, un seul réflexe !



Gendarmes et policiers sont là pour assurer votre protection, n'hésitez donc pas à composer le 17. Ils interviendront le plus vite possible et pendant ce temps contactez un de vos voisins



Seniors, contre les vols
Vous n'êtes pas seuls !

Se prémunir
des vols par ruse



Fiche d'information
Gendarmerie du Nord

Plusieurs vols par ruse ont été commis **ces derniers jours** entre 10h00 et 14h00 au préjudice de personnes âgées :

SAINT-AMAND-LES-EAUX, HASPRES, QUÉRÉNAING, LE QUESNOY, RIEUX-EN-CAMBRESIS, ETC ...

Le dernier vol par ruse commis :
Le 17 décembre à **QUERÉNAING**

Qu'est ce qu'un vol par ruse ?

Le vol avec ruse ou encore vol au préjudice des personnes âgées est une forme de vol bien particulière, souvent non-violente mais qui repose sur la **tromperie**.

Comme son nom l'indique, ce sont les **personnes âgées** qui sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois :

- Isolés
- Dépendants
- Désinformés
- Physiquement affaiblis
- Détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur mal protégés

Tous ces éléments font des seniors des **cibles idéales pour les voleurs** qui arrivent bien souvent à leurs fins par d'habiles subterfuges.

Le plus connu et le plus fréquent est le **vol à la fausse qualité**. Pour ce faire l'escroc se fait passer pour un agent de l'état ou d'une société de service publique (policier, facteur, représentant de la mairie...), il met ainsi sa victime en confiance, rentre chez elle et détourne son intention afin de la voler.

Exemples de vols

Les modes opératoires de ces criminels pour vous abuser sont **nombreux et variés** mais voici pour exemple deux cas récents :

1) Un homme se présente au domicile d'une dame âgée prétendant avoir 400 euros à lui remettre **de la part de la mairie**. Afin de pouvoir lui donner son chèque, il réclame une petite somme en liquide. La dame s'appretant à payer, il lui demande si elle a de la monnaie. Elle le laisse donc seul afin d'aller en chercher dans une autre pièce, à son retour l'homme et **son porte-monnaie** ont **disparu**.

2) Une personne se présente au domicile d'un senior en tant qu'**employé du service des eaux**. Il entre, sonde les murs et repart sans rien dérober. Quelques minutes plus tard un deuxième individu habillé en **fonctionnaire de police** et muni d'une carte avec un logo «POLICE» se présente à la porte. Il explique alors à cette dame qu'elle vient d'être victime d'un vol par ruse et qu'il a interpellé le faux agent des eaux. Il l'invite donc à vérifier que rien n'a été volé et lui demande où elle **cache ses bijoux et son argent**. Une fois cette information en sa possession, il lui est alors extrêmement facile de dérober les objets en question sans éveiller les soupçons.

L'opération «tranquillité seniors»

Elle a pour objectif de sensibiliser les seniors à leur sécurité. Si vous vous sentez menacé ou inquiet rapprochez-vous de votre brigade de gendarmerie, commissariat de police ou mairie. Des patrouilles seront organisées près de votre domicile quand cela est justifié.

La gendarmerie organise aussi régulièrement des réunions d'information sur la sécurité des seniors, n'hésitez pas à y prendre part !



ASSOCIATION CARPE DIEM



OCTOBRE ROSE

Après l'annulation du RUN & BIKE 2020 prévu le 6 juin, CARPE DIEM et la municipalité se sont associés pour organiser une randonnée pour OCTOBRE ROSE au profit du cancer du sein.



Les départs se sont faits individuellement ou en très petits groupes afin de respecter les dernières consignes.

Un réel bonheur !
Se retrouver pour partir sur des parcours de randonnée différents, respecter la distanciation, les gestes barrière, le port du masque et servir une bonne cause : octobre rose!!!!



Après cette année si singulière, les adhérents de CARPE DIEM vous adressent leurs vœux particulièrement optimistes pour 2021.

Les 167 participants ont permis de récolter 530€....



Remise du chèque par CARPE DIEM et la municipalité à l'association EMERA



ASSOCIATION LES « 3A »

L'ASSOCIATION ARTRÉSIEENNE ACTIVE " 3 A " : 20 ANS D'EXISTENCE

Le 14 Octobre 2020, et avant le re confinement, s'est déroulée l'Assemblée Générale des "3A" au centre municipal en présence de la Municipalité, Me Le Maire Liliane ANDRÉ et les adjoints, des adhérents, Alexis CATTEAU Président du Groupement des UC Grand Hainaut et de ses membres, Guy-Paul SIMON Président de la FTIAVAL, et Christophe FHERING élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut.



Le protocole sanitaire imposé a été respecté et le nombre de personnes limité.

Face à la crise sanitaire que nous traversons, l'animation du Groupement avec distribution de sacs n'a pu avoir lieu, le Groupement a servi de centrale d'achats pour des masques qui ont été distribués aux adhérents qui le souhaitaient afin de pouvoir reprendre leur activité dès le 11 mai.



Cette année 2020 aura été marquante pour tous les commerçants et artisans face à la pandémie COVID-19 et aux conséquences qu'elle engendre sur le chiffre d'affaires et le moral de tous, un second re confinement mis en place et toujours pas de réouverture pour les bars et les restaurateurs, leur douleur perdure ...nous leur adressons tout notre soutien.

C'est donc dans un contexte inhabituel que Les "3A" ont fêté leurs 20 ans d'existence.



L'Animation " CLIENT D'1 JOUR, CLIENT TOUJOURS " lancée par l'Union Commerciale a très appréciée des consommateurs avec des bons d'achats à gagner chez les adhérents à l'UC (bravo aux gagnants), et s'en est suivi d'un lâcher de ballons sur inscription au préalable et là, très apprécié des enfants



Au nom de l'association, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous en 2021 avec espoir de jours meilleurs.

Prenez surtout toutes et tous bien soin de vous.

Présidente (depuis 20 ans) :
Vice-Président :
Trésorière :
Secrétaire :

Maryline CANONNE
Vincent JARACZEWSKI
Corinne MARTENS
Claude MARTENS

ASSOCIATION SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'année 2020 n'a pas été très propice pour l'association à cause du Covid-19. Nous avons réussi malgré tout à faire notre comptage de gibier sous la pluie et le vent, le 8 mars juste avant le confinement du 17 mars.

Constat: baisse du lièvre et augmentation de la perdrix.



En mai et juin, nous avons annulé deux concours de pétanque dûs au confinement.

En septembre, suppression de notre ball-trap due aux mesures sanitaires.

Le 18 octobre entre les deux confinements, nous avons fait notre barbecue sans lâcher de faisans.

Cela a permis de réunir tous les sociétaires dans le respect des mesures sanitaires pour faire le bilan du gibier tué.

Pour l'année 2021 si la pandémie s'arrête, nous reprendrons nos activités habituelles, comptage, concours de pétanques, ball-trap, barbecue avec remise de faisans.

La décision des dates sera prise lors de notre réunion de **mars 2021**....
...si toutefois nous pouvons la faire.



Le président et tous les sociétaires vous souhaitent nos meilleurs vœux pour l'année 2021. prenez bien soin de vous.

ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE « SOCIÉTÉ AVENIR »



Le moment est venu de faire le bilan de cette année 2020 qui a subi les contraintes de la situation sanitaire. Dès le mois de mars, en raison du premier confinement et sans expérience préalable, il a été mis en place une adaptation des cours, l'arrêt de l'éveil musical et de la chorale, la mise en place des cours à distance pour tous les instruments et les cours de solfège jusqu'aux vacances d'été.

Cette mise en place de l'enseignement via les réseaux a connu quelques difficultés initiales, pour des raisons techniques et organisationnelles, mais l'assiduité était notable.

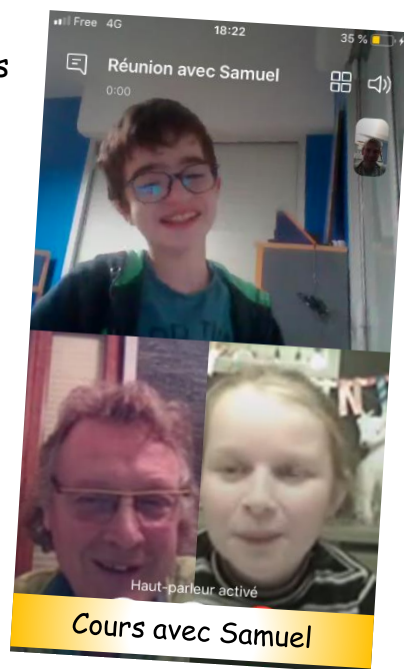
Ceci a permis fin juin de faire le point et de prévoir des scénarios pour la rentrée automnale. Après concertation avec la municipalité puis les professeurs, il a été décidé une reprise mi-octobre avec de nouvelles adaptations liées à la situation sanitaire :

- Pas d'ouverture de l'éveil musical et de la chorale.
- Reprise en présentiel des cours de guitare avec mise en place de règles sanitaires : port du masque, solution hydro-alcoolique, désinfection des surfaces...
- Les cours de flûte traversière, flûte à bec, de piano et de solfège (de différents niveaux) ont repris à distance suivant les modalités qui avaient été testées lors du confinement.

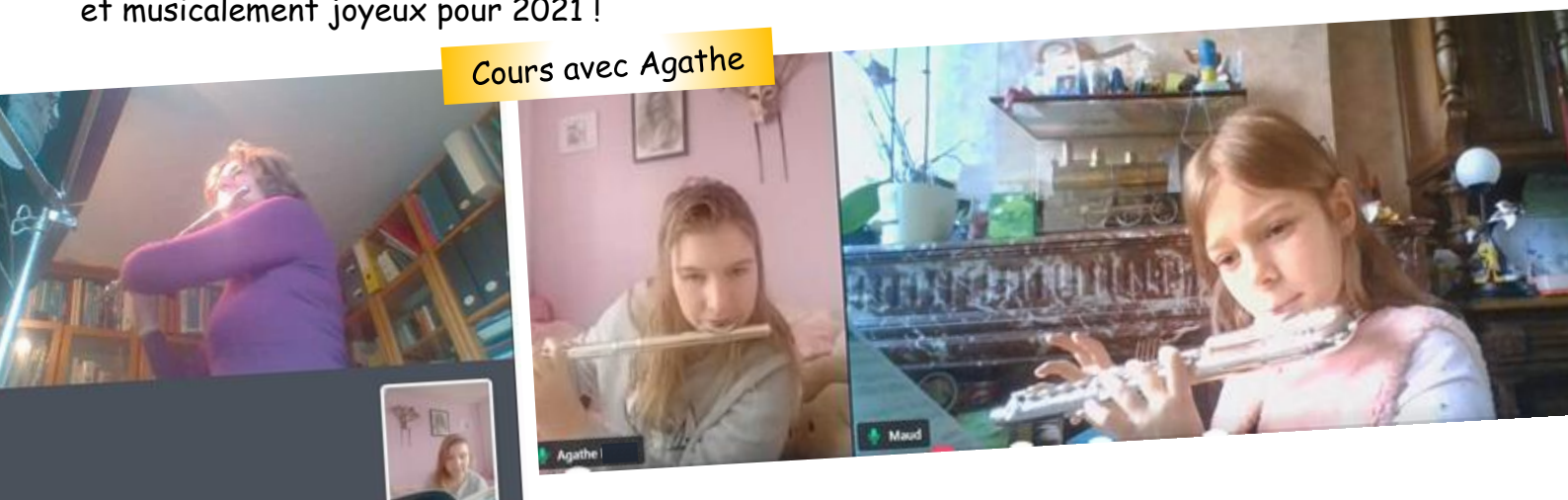
La décision du re confinement début novembre a nécessité la reprise de toutes les formations en distanciel, et ceci jusqu'à l'arrivée des nouvelles consignes. Même si des réglages sont encore nécessaires pour certaines séances de cours, un ensemble de retours des élèves, professeurs et parents sont positifs.

Dans cette période troublée, il faut adresser toutes nos félicitations, à toutes et tous, pour les « prouesses » techniques et pédagogiques, et aussi nos remerciements pour la patience, la compréhension et la persévérance des enseignants, élèves et parents d'élèves.

Toute l'école de musique souhaite un « avenir » plus radieux et musicalement joyeux pour 2021 !



Cours avec Agathe





AS ARTRES'NEWS

En raison des conditions sanitaires, la saison de l'AS Artres s'est, une nouvelle fois, mise en pause ... Entraînements, compétitions, manifestations ...

Néanmoins, nos jeunes joueurs de la catégorie U14/15 ont eu la chance de jouer le rôle de ramasseurs de balles lors du match VAFC contre Rodez le 21 novembre 2020.

Une première pour eux dans ces conditions puisque le match se jouait à huis clos ; tous furent surpris de cette ambiance particulière ...



L'esprit de Noël, c'est avant tout la chaleur d'un foyer accueillant, la gaieté et le rire des enfants, le plaisir du partage... Nous vous souhaitons de passer un excellent Noël et une bonne fin d'année en famille, entourés de tous ceux que vous aimez. À l'aube du Nouvel An, acceptez de tout cœur les vœux les plus chaleureux pour une année exceptionnelle ! Que la paix et la joie de cette Fête soient avec vous tous les jours de l'Année nouvelle !

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible."

Antoine de Saint-Exupéry



ASSOCIATION APE

Bureau de l'APE



Depuis le début de l'année nous avons mené plusieurs actions :



- Le marché d'automne : grâce aux dons reçus des parents d'élèves, des commerçants et des habitants du village, nous avons passé une agréable matinée et vendu la quasi-totalité des dons !

Malheureusement le défilé d'Halloween n'a pas pu avoir lieu cette année. Nous avons donc proposé à tous les élèves de nous envoyer sur notre page Facebook un beau dessin d'Halloween. Tous les dessins ont été publiés sur notre page et à la rentrée chaque élève a reçu un paquet de bonbons !



Un calendrier de l'avent a été offert à chaque élève pour bien débiter le mois de décembre.



Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, malgré la situation sanitaire, nous avons pu offrir un goûter aux enfants en respectant les règles de sécurité. Chocolat chaud et brioches, les enfants se sont régalés !



Pour les fêtes de fin d'année, nous avons renouvelé « l'opération jacinthes » qui est comme tous les ans un succès. C'est plus d'une centaine de compositions qui ont été vendues !



Cette année est particulière pour tous et nous avons encore plus besoin de vous pour nous aider dans l'organisation des événements !

N'hésitez pas à prendre contact avec un membre de l'association ou à nous envoyer un message sur Facebook, si vous souhaitez devenir membre actif de l'association.

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur

<https://www.facebook.com/ape.artres> ou

apecoleglarhonelle@gmail.com

Pour finir, nous vous souhaitons à tous une agréable et heureuse année 2021, remplie de joie, d'amour ... Prenez bien soin de vous et de votre famille !



Mariage

08 août

CAPELLE XAVIER / NORMAND CELINE

05 septembre

CONTESSE ÉMERIC / CAUDRON ALICIA

14 novembre

HOLUBEC ANGÉLIQUE / HARDOUD HOUCINE

27 novembre

PIASECKI BRIGITTE / OUYED FRANCIS



Naissance

12 JANVIER

PETIT ALIX

02 FÉVRIER

SEGUIN WAYATT

26 FÉVRIER

VARINOT ANTONIN

28 FÉVRIER

LAGACHE MARTIN

08 MARS

POURE ZELDA

14 MARS

LANDAT ELIE

24 MARS

CONTESSE ROMY

03 JUIN

DUMORTIER AMBRE

07 JUIN

SNIEGOCKI CHARLY

26 JUILLET

PRUVOST-VIGNAL AARON



Décès

22 JANVIER

DANIELLE BODQUIN

07 AOÛT

ANDRÉ DEHON

26 AOÛT

LÉONE LUSSIEZ

12 NOVEMBRE

JEAN-LOUIS DAMEE

16 DÉCEMBRE

LÉON RÉMY